

VOTATION SUR RHÔNE 3 Un «grand oui» du PDC, du PLR, du PS, des Verts, du Centre Gauche-PCS et d'Entremont Autrement.

Six partis disent oui au décret

PASCAL FAUCHÈRE

Ils sont six à parler d'une même voix. Six partis politiques à clamer haut et fort leur soutien au décret de financement de la 3e correction du Rhône soumis à votation populaire le 14 juin prochain après que le référendum contre cette loi urgente, lancé par l'UDC et les milieux agricoles, a abouti.

Différences transcendées

Après le mot d'ordre des milieux économiques et professionnels, des communes et villes valaisannes, ce sont le PDC, le PLR, le PS, les Verts, le Centre Gauche-PCS et Entremont Autrement qui disent un «grand oui» au projet de décret. Le message se veut très fort. «R3 n'est pas un projet politique, les enjeux sont tels qu'ils transcendent les différences qui peuvent parfois nous séparer», explique Jean-Pascal Fournier, le président des Verts valaisans et animateur de ce comité politique.

Un comité désormais engagé dans la dernière ligne droite de cette campagne «qui dérape». Selon les représentants de ces partis politiques, la question centrale de la votation est celle du financement de la 3e correction du Rhône et non des contours précis et techniques du projet, contrairement à ce que voudraient faire croire les opposants. Pour le président du PLR, Xavier Mottet, «les partisans du décret de financement n'ont pas eu d'autre choix que d'aller se battre sur le terrain de leurs adversaires, celui d'une argumentation plus technique». Le Centre Gauche-PCS en a ainsi profité pour démontrer qu'il n'y avait



Alors que la gauche et les Verts mettent en avant un fleuve guère différent d'une «autoroute d'eau», la droite a mis l'accent sur la sécurisation des infrastructures. SACHA BITTEL/A

pas de solution de remplacement de la variante officielle (lire encadré). «Il n'y a aucun projet connu ni déposé par les référendaires présentant l'aménagement du Rhône, pas de plan avec emprises, pas de rapport d'impact, pas de devis ni de délais étudiés», assène la députée suppléante Marie-Paule Bender. «On perd un temps précieux, de l'argent et, surtout, on met en danger les habitants de ce canton.»

Vallée latérale concernée

Et pas uniquement ceux qui habitent en pied de digue si l'on en croit Entremont Autrement. Mais aussi les habitants des vallées latérales. La raison est technique. En cas d'investissements quatre fois supérieurs aux investissements moyens des autres cantons, la Confédération ac-

corde à ce canton un subventionnement supplémentaire de 20% dans tous les domaines liés à la protection contre les dangers naturels et pas seulement le Rhône. «On parle dans ce cas des avalanches, des forêts ou des torrents, des dangers qui concernent toutes les communes», explique Jonathan Darbellay, député suppléant. Une somme perdue en 2013 par le Valais.

Aussi pour l'agriculture

Quant au Parti socialiste, il a présenté Rhône 3 comme un atout pour l'agriculture. En termes de sécurisation des zones et exploitations agricoles, de biodiversité aux abords des zones cultivées, de conservation de la nappe phréatique qui risque l'assèchement en cas de creusement, et enfin d'assainissement de sites con-

taminés qui menacent l'agriculture. Les Verts ont pour leur part remis au goût du jour un argument très peu entendu durant la campagne, celui de la revalorisation paysagère et touristique qui constitue une plus-value qui va bien au-delà des seuls aspects sécuritaires ou financiers. Un enjeu sécuritaire présenté par Marianne Maret du PDC et un enjeu économique majeur rappelé par Xavier Mottet. ●

«Hors des localités, on trouvera aussi des zones nature.»



JEAN-PASCAL FOURNIER
PRÉSIDENT DES VERTS

«Aucune perte de grande ampleur ne sera enregistrée pour l'agriculture.»



JÉRÉMY PRALONG
DÉPUTÉ PS

«Le décret augmente d'un facteur 10 l'investissement annuel.»



MARIANNE MARET
VICE-PRÉSIDENTE DU PDC

«Les 60 millions ne porteront pas préjudice aux finances.»



XAVIER MOTTET
PRÉSIDENT DU PLR

LES RÉFÉRENDAIRES RÉPONDENT AUX PARTISANS DU OUI

Le Conseil d'Etat l'a dit et rappelé en début de semaine. 1100 hectares de surface à bâtir en zone de danger élevé d'inondation seront inconstructibles en cas de refus du décret. Rappelons que la Confédération, moyennant des mesures de sécurité préventive, accepte cette situation valaisanne. Les opposants n'en démordent pas et contre-attaquent. Selon le comité référendaire, «la crue du Rhône n'est pas un événement soudain au contraire d'une avalanche par exemple. Ce n'est donc pas la variante choisie qui est déterminante pour construire en zone de danger rouge mais la manière dont survient le danger.»

De plus, si selon le gouvernement, refuser le décret bloquerait les travaux, les opposants estiment eux que «c'est le canton qui a bloqué les travaux de sécurisation de Viège depuis deux ans, bien avant que l'on parle du référendum». Faute de moyens financiers, faut-il le rappeler.

Sur l'absence de variante possible, le comité rappelle que deux groupes d'experts se sont exprimés en 2009 et 2012 sur des projets. «Il est dès lors inadmissible de qualifier cette variante d'illégale, de dangereuse et de contraire aux règles de l'art.» ● PF

SONDAGE «LE NOUVELLISTE»

«Le Nouvelliste» a lancé un sondage auprès des 207 conseillers municipaux des 29 communes directement concernées par la 3e correction du Rhône. La question était celle posée le 14 juin prochain au peuple valaisan. «Acceptez-vous le décret du 11 septembre 2014 créant un fonds pour le financement du projet de la 3e correction du Rhône?» Le retour a été de 59%. Découvrez les résultats, analyses et réactions des partisans et opposants à ce décret dans notre édition de mardi.

AGENDA

29 MAI

C'est quoi une famille moderne?

SION L'association Femmes-Rencontres-Travail, dans le cadre de la campagne «Stéréotypes tip tip», et en collaboration avec l'Université de Genève, poursuit son cycle de conférences.

La prochaine rencontre aura lieu le 29 mai à 19 h 30 à l'aula François-Xavier Bagnoud de la HES-SO Valais à Sion.

Au moment où la famille traditionnelle est remise en question, il est temps de réfléchir aux paramètres en fixant les normes. Sarah Scholl, historienne à l'UNIGE, traitera de ce thème plus que jamais d'actualité: Au-delà des stéréotypes, comment se fabrique une famille moderne?

31 MAI

Marie-Thérèse Chappaz nous balade...

FULLY La vigneronne et son amie la géographe Sylvie Arlettaz connaissent le vignoble de Fully sur le bout de leur pouce. Le temps d'une matinée, elles nous invitent à le découvrir. Chic, la promenade didactique sera agrémentée d'une dégustation de vins. Départ du domaine de Marie-Thérèse Chappaz à 9 h 30. D'autres visites commentées des vignes sont organisées par Sylvie Arlettaz.

Inscriptions (jusqu'au 29 mai) et renseignements complémentaires au 079 778 09 79 ou par mail: info@sylvie-arlettaz.ch.

Quinté+

Plus de

Millions à gagner tous les jours!

De quoi se mettre au vert!

PMUS

On parie que vous allez gagner

LOTÉRIE ROMANDE

www.loro.ch

18 ans